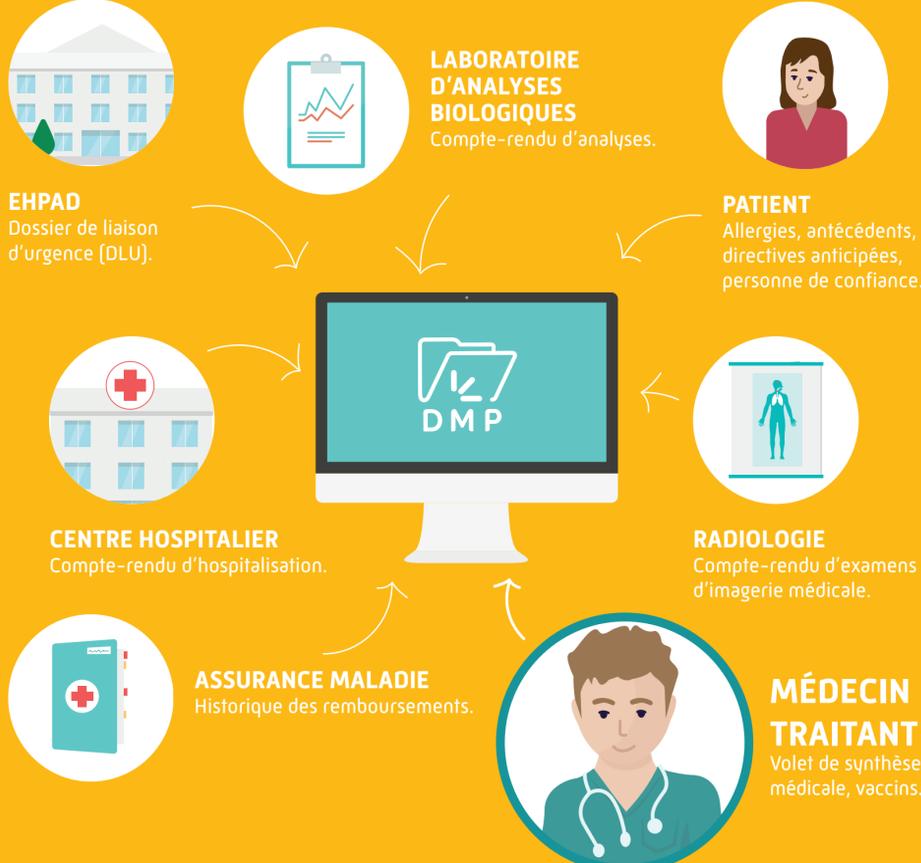


# LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ 5 IDÉES REÇUES POUR FAIRE LE POINT

## IDÉE REÇUE N°1 : C'EST AU MÉDECIN TRAITANT DE SAISIR TOUTES LES INFORMATIONS DU PATIENT DANS LE DMP.

CHAQUE PROFESSIONNEL DE SANTÉ SAISIT LES INFORMATIONS ET DOCUMENTS LIÉS À SA SPÉCIALITÉ, EN FONCTION DE SON IMPLICATION DANS LE PARCOURS DE SOIN. LE PATIENT PEUT LUI AUSSI AJOUTER DES INFORMATIONS LE CONCERNANT.



## IDÉE REÇUE N°2 : LE DMP N'EST PAS UTILE CAR PEU DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ L'UTILISENT ET L'ALIMENTENT.

LA CONSULTATION ET L'ALIMENTATION DU DMP CONNAISSENT UNE DYNAMIQUE POSITIVE AUPRÈS DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ.



## IDÉE REÇUE N°3 : LES INFORMATIONS RENSEIGNÉES DANS LE DMP SONT DIFFICILES À UTILISER CAR ELLES NE SONT PAS ORGANISÉES.

LE DMP EST ORGANISÉ EN 9 ESPACES.



## IDÉE REÇUE N°4 : S'IL MANQUE UNE INFORMATION, SI UNE INFORMATION EST ERRONÉE OU SI LE MÉDECIN NE CONSULTE PAS LE DMP, SA RESPONSABILITÉ EST ENGAGÉE.

LE FONCTIONNEMENT DU DMP N'A PAS VOCATION À REMETTRE EN CAUSE LES FONDEMENTS DE LA RESPONSABILITÉ MÉDICALE.



## IDÉE REÇUE N°5 : IL EXISTE DÉJÀ DES DOSSIERS PATIENTS. ALIMENTER LE DMP FAIT PERDRE DU TEMPS EN CONSULTATION.

LE DOSSIER PATIENT ET LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ POURSUIVENT DES OBJECTIFS DIFFÉRENTS. LE PREMIER EST UN OUTIL PROPRE À CHAQUE PRATICIEN, LE SECOND EST UN OUTIL AU SERVICE DE LA COORDINATION DES SOINS.



### DOSSIER PATIENT

Toutes les informations de santé d'un patient. Complète après chaque consultation.

Un outil exhaustif, propre à chaque professionnel de santé.

Les données sont stockées sur l'ordinateur de chaque praticien.



### DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

Seulement les informations de santé essentielles pour connaître l'état de santé d'un patient.

Un outil de synthèse et de partage entre les professionnels de santé pour disposer de la bonne information au bon moment, où que l'on se trouve.

Les données sont stockées en réseau.



## BON À SAVOIR

Pour faciliter la consultation et l'alimentation du DMP...



Il est accessible depuis la majorité des logiciels métiers. 80% des logiciels métiers sont aujourd'hui DMP-compatibles.



L'Assurance Maladie collabore avec les éditeurs pour améliorer l'ergonomie et la performance des logiciels.



L'Assurance Maladie organise des ateliers permettant aux professionnels de santé de se former à la structuration des données dans leurs logiciels patients.